



NUCLEAIRE

En Espagne, la plus ancienne centrale du pays, Santa Maria de Garoña, a cessé définitivement son activité le 6 juillet dernier. Cependant, à l'issue du conseil des ministres du 5 juillet, la vice-présidente du gouvernement a annoncé que Madrid « va initier les modifications nécessaires » pour « contribuer » à une poursuite de l'exploitation « si c'est possible ».

Au Canada, le réacteur Atmea 1, développé conjointement par Areva et MHI, a franchi la 1^{ère} étape du processus de pré-certification mené par la Commission de Sécurité Canadienne (CNC).

Dans un communiqué publié le 6 juillet, Tepco a indiqué que de très fortes doses d'éléments radioactifs toxiques ont de nouveau été détectées dans les eaux souterraines accumulées au pied de la centrale nucléaire de Fukushima.

ELECTRICITE

En Alsace, le village de Lochwiller est menacé d'effondrement en raison des soulèvements de terrain provoqués par un forage géothermique pour l'installation de pompe à chaleur. Selon une expertise judiciaire, une quinzaine de maisons sont affectées par des fissures ou un basculement et les dégâts s'aggravent. L'expert mandaté précise que « nul ne sait s'ils sont susceptibles de s'arrêter ».

Dans un rapport publié le 9 juillet, RTE estime que la France ne manquera pas de capacité de production d'électricité jusqu'en 2018 mais ne bénéficiera pas de marges de manœuvre suffisantes pour répondre à d'importantes vagues de froid à cette date.

Le gouvernement a décidé la mise en place de deux hausses de prix successives de l'électricité.

La première de 5 % interviendra ce mois d'août, la deuxième de 5 % également sera appliquée en août 2014. Ces augmentations, les plus fortes depuis 10 ans, restent cependant inférieures aux préconisations de la CRE.

ENERGIE

Le 5 juillet, la CGT et la CFE-CGC de la Snet ont signé un accord avec la direction sur le projet de restructuration des centrales à charbon de la filiale d'E.ON France. Selon les déclarations d'un représentant de la CGT à l'AFP, les pouvoirs publics se sont engagés à ce qu'aucun des 885 salariés ne soit licencié, et à ce que la mobilité entre les entreprises du secteur soit facilitée.

L'Algérie et l'Union européenne ont signé un mémorandum d'entente sur l'énergie. Il s'agit d'établir un cadre de coopération dans les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la réglementation et le transfert de technologies.

GAZ

La société française Air Liquide vient d'inaugurer la plus grande usine d'hélium au Qatar, dont il a conçu et installé l'unité de purification et de liquéfaction, et dont il achètera la moitié de la production.

Le 4 juillet, Elengy a annoncé la mise en service d'une station de chargement de camions-citernes en GNL au terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique).